

Il y a deux ou trois semaines, nous avons entendu des chiffres intéressants concernant l'argent investi dans l'État de New York. Une certaine quantité de nos capitaux y a permis la création de quelque 3,700 nouveaux emplois. C'est la politique libérale qui force les financiers, les camionneurs, les sociétés pétrolières, etc. à s'expatrier.

J'aimerais préciser combien nous devons payer chaque jour pour importer du pétrole. A cause de cette politique, nous devons en importer de plus en plus. Il y a environ un an, les contribuables canadiens devaient acheter pour 5.1 millions de dollars de pétrole importé par jour. Je dis bien par jour, et non pas par semaine ou par mois. A l'heure actuelle, ils doivent en acheter pour 10.8 millions de dollars par jour. Et ils devront en acheter encore davantage à l'avenir, car nous ne sommes pas près d'être indépendants en ce domaine. Au rythme où vont les choses, nous devons compter presque entièrement sur les pays membres de l'OPEP pour nos approvisionnements de pétrole.

Aujourd'hui même, j'ai reçu une lettre d'une petite société pétrolière canadienne, dont je n'avais jamais entendu parler et dont la plupart des Canadiens n'ont sans doute jamais entendu parler non plus. Dynamar Energy Limited est une petite entreprise qui appartient à 95 p. 100 à des Canadiens et qui cherche à se tailler une place dans l'industrie canadienne. Il ne s'agit pas d'une multinationale et elle n'est pas administrée par un magnat étranger qui escroque les Canadiens, comme les libéraux cherchent à les en convaincre.

Dynamar est une jeune société productrice de pétrole et de gaz créée il y a quatre ans. Quatre-vingt-quinze p. 100 de ses intérêts appartiennent à des Canadiens et son actif est d'environ 45 millions de dollars. Ses actions sont cotées en bourse. Dans les documents qu'elle m'a fait parvenir aujourd'hui, la société montre quelles répercussions auront sur ses activités les nouvelles taxes et le nouveau programme énergétique du parti libéral. Voici un passage tiré d'une lettre aux actionnaires et aux députés fédéraux:

Nous croyons que Dynamar représente assez bien un groupe d'entreprises gazières et pétrolières en pleine expansion: les entreprises canadiennes indépendantes. Dans sa teneur actuelle, le programme énergétique national ne pourra que ralentir notre rythme de croissance et ainsi compromettre gravement un objectif national, soit l'autosuffisance en matière de pétrole et de gaz.

Puisque nous comptons parmi les entreprises les plus dynamiques au Canada, nous vous exhortons à réexaminer le programme énergétique et à revoir les méthodes et les priorités qu'il renferme.

J'espère que les ministériels se donneront la peine de lire ce document quand il leur parviendra et feront pression auprès de notre entêté ministre des Finances (M. MacEachen) et du non moins entêté ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), qui ne paraissent pas le moins disposés à modifier un projet de loi qui a des effets désastreux pour l'économie canadienne.

Les représentants de Dynamar expliquent en outre en quoi le présent projet de loi et le programme énergétique pourront leur nuire. Ils donnent beaucoup de détail. En voici une partie:

La taxe de 8 p. 100 sur les recettes pétrolières et gazières qui s'appliquent à tous les revenus d'exploitation (y compris les redevances) va réduire nos liquidités de près de \$470,000 en 1981, ce qui représente une diminution de 11.2 p. 100 de notre revenu net avant impôt. Après impôt, la réduction pourra atteindre 22 p. 100.

Impôt sur le revenu—Loi

Ces entreprises ne peuvent exploiter sans liquidités suffisantes. Il s'agit ici d'une société canadienne dynamique qui se voit en butte à un nouveau fardeau que lui impose le parti libéral.

On précise également ceci:

Le programme d'encouragements pétroliers dont Dynamar devrait pleinement tirer profit puisque la société est canadienne à plus de 95 p. 100, aura une incidence encore non déterminée sur nos projets d'immobilisation...

● (1600)

Des projets d'immobilisation remaniés signifient des emplois perdus. L'Ontario ne pourra vendre les biens et les services que les sociétés pétrolières utilisent dans l'Ouest.

La lettre aux actionnaires continue ainsi:

Selon les premiers indices, le gouvernement libéral ne donnera qu'une portée très restreinte à ces stimulants, de sorte que leur valeur réelle sera relativement modeste.

En effet, les Canadiens devront payer très cher les difficultés qu'entraîne la nationalisation. Il est impensable que le gouvernement maintienne sa politique, alors que sont manifestés les conséquences désastreuses d'une telle politique en Grande-Bretagne, ce grand pays que la nationalisation de l'industrie a presque détruit.

La lettre continue toujours:

En attendant, nous allons poursuivre les travaux déjà en cours et respecter nos engagements. Ce n'est qu'après qu'on aura explicité le programme énergétique national, que nous déciderons s'il y a lieu d'étendre nos programmes d'exploration.

En somme, on peut s'attendre à un ralentissement des activités.

On ajoute ceci:

Nous attachons beaucoup d'importance à l'expansion de nos activités, surtout aux États-Unis.

C'est très important d'envoyer des derricks explorer aux États-Unis. Bien sûr que Dynamar va ralentir ses activités au Canada à cause de la ridicule politique du parti libéral. Vive le socialisme et la nationalisation.

La lettre ajoute encore:

Le gouvernement fédéral a apparemment décidé que les nouvelles ressources de pétrole et de gaz peuvent être plus facilement découvertes par les sociétés de la Couronne avec la participation de l'État à toutes les étapes de l'entreprise. Une telle attitude révèle une incompréhension remarquable de la nature et des aspects pratiques de l'exploration et de la mise en valeur des gisements de pétrole et de gaz.

Et le gouvernement agit ainsi parce que le parti libéral a des visées politiques à ce sujet. Je continue à citer la lettre:

Un intérêt de 25 p. 100 accordé sans contrepartie dans tout droit sur les terres du Canada à une société de la Couronne équivaut à une forme d'expropriation. On ne saurait prétendre que le gouvernement fédéral a mérité cet intérêt par ses stimulants fiscaux. Cet aspect du programme devrait inquiéter tous les Canadiens.

La lettre se termine ainsi:

Apparemment, si l'on poursuit la politique fédérale actuelle, les possibilités d'investissement dans l'industrie canadienne du pétrole et du gaz se trouveront considérablement réduites. Nous exhortons chaque actionnaire à se pencher sur la question à la première occasion.

Une grande partie des actionnaires sont de petits épargnants qui possèdent des actions. Ce sont eux qui en pâtiront, pas les gros bonnets.

Il y a au Canada environ 700 petites sociétés pétrolières qui font partie de l'Association des sociétés pétrolières indépendantes du Canada. Cette association a publié un excellent document. Il a été distribué dans l'ensemble du pays en vue de